



Rapport n° 2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 8 juin 2015		Chapitre : Article :

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DU MEMBRE DU BUREAU

Conformément à l'article L 1424-24-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et à la circulaire du Ministère de l'intérieur en date du 24 décembre 2013, les représentants des communes et des EPCI au Conseil d'administration ont été renouvelés.

Il est proposé que, conformément aux dispositions de l'article L 1424-27 du CGCT, le Bureau du Conseil d'administration soit constitué du Président, de 3 Vice-présidents et d'un membre élu du Conseil d'administration.

Pour le constituer, il vous est proposé d'élire, à l'exception du Président, 3 Vice-présidents et le membre du Bureau.

Les suffrages sont recueillis par l'ensemble des membres ayant voix délibérative.

Est réputé élu tout candidat ayant recueilli la majorité absolue. En cas de partage des voix, cette élection est acquise au bénéfice de l'âge.

Si l'élection n'est pas acquise lors des deux premiers tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative des suffrages exprimés.

En outre, un Vice-président au moins est élu parmi les Maires représentant les communes et les établissements publics de coopération intercommunale.

Cette élection se déroule à bulletins secrets.

Je vous propose d'adopter le projet de délibération suivant :

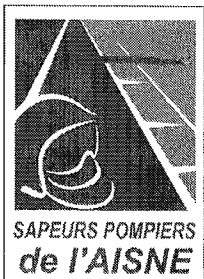
Vu le rapport n° 2 ;

Les membres du Conseil d'administration, après avoir exprimé leur suffrage, décident de nommer :

- 1^{er} Vice-président :
- 2^{ème} Vice-président :
- 3^{ème} Vice-président :
- Membre du Bureau :

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX



Délibération n° 2	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 8 juin 2015		Chapitre : Article :

Membres théoriques :	20
Membres en exercice :	20
Membres présents :	17
Votants :	17

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Affiché le
22 JUIN 2015

Le 8 juin 2015 à 16 h 00, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 21 mai 2015, s'est réuni salle La Fontaine à l'Hôtel du Département à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

Etaient présents :

I - Membres avec voix délibérative

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, Thomas DUDEBOUT, Mme Colette BLEROT, Mme Jocelyne DOGNA, MM. François RAMPENBERG, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, ~~Christian CROHEM~~, Alain CREMONT, ~~Daniel GARD~~, Marcel LALONDE, ~~Gérard DOREL~~, Mme Monique BRY.

II - Membre de droit

Monsieur Raymond LE DEUN, Préfet de l'Aisne, excusé

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
M. le Commandant Philippe BARDON, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-professionnels non officiers
M. le Commandant Roger MICHAUX, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers
M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers

Excusé(s) : MM. Christian CROHEM, Daniel GARD, Gérard DOREL.

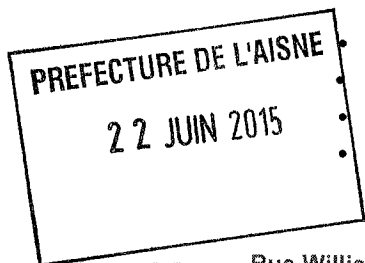
Assistaient à la séance : M. Patrice LEROY, payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Noël CANTELLI, M^{me} Christiane CHAUSSON de la Direction départementale.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DU MEMBRE DU BUREAU

Vu le rapport n° 2 ;

Sont élus à l'unanimité :

- 1^{er} Vice-président : M. Pierre-Jean VERZELEN
- 2^{ème} Vice-président : M. Jean-Luc LANOUILH
- 3^{ème} Vice-président : M. Marcel LALONDE
- Membre du Bureau : M. Gérard DOREL



**Le Président,
Nicolas FRICOTEAUX**